

**SOCOTEC FORMATION ALBY SUR CHERAN**

Zone Espace Leaders - 30 allée de Marigny

74540 ALBY SUR CHERAN

Tél. : 04 50 68 22 87

Siret : 83409674500106

AVIS APRES FORMATION : HABILITATION ELECTRIQUE
Stagiaire : Monsieur Bernard BOCCARD

A l'attention de Mme BLANCHARD Sylvaine

☒ **Formation RECYCLAGE**

Monsieur Bernard BOCCARD a suivi du 19 au 20 novembre 2025, pour une durée de 1.5 jour(s) - 10.5 heures, le stage de formation à la prévention du risque électrique organisé par SOCOTEC FORMATION ALBY SUR CHERAN animé par JALLIFIER Frédéric, et intitulé : **Habilitation électrique Travaux d'ordre électrique en Basse et/ou Haute Tension et intervention générale - Recyclage**

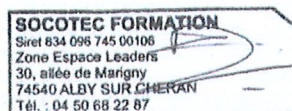
Au cours de ce stage, Monsieur Bernard BOCCARD a acquis les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors de ces opérations.

Au vu de cet avis et compte-tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C 18-510 A1+A2, l'employeur peut délivrer à Monsieur Bernard BOCCARD l'habilitation mentionnée dans l'exemple du Titre d'Habilitation ci-dessous (hors opérations sur les batteries stationnaires pour le BR).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Emmanuelle DIMIER-CHARPY

Assistante



Nous émettons donc un avis :

☒ **Avis Favorable**☐ **Avis Défavorable****TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE**

TITULAIRE : M. Bernard BOCCARD		L'EMPLOYEUR : MECASONIC		
Fonction :		Service / Affectation :		
Personnel	Symbole habilitation et attribut	Champ d'application		
		Domaine de tension	Ouvrages ou install. concernés	Indications supplémentaires
Travaux d'ordre NON électrique				
Exécutant	H0V	HTA/HTB		
Chargé de Chantier				
Opérations d'ordre électrique				
Exécutant	B1V	BT/TBT		
Chargé de travaux	B2V	BT/TBT		
Chargé d'intervention BT	BR	BT/TBT		
Chargé de consignation	BC	BT/TBT		
Chargé d'opérations				
Chargé d'opérations				
Habilité Spécial				

Document Supplémentaire : NON

L'absence d'une indication a valeur d'interdiction

Le titulaire : Date et signature

M. Bernard BOCCARD

20/01/26

Pour l'employeur :

Nom, prénom, fonction, date et signature

MECASONIC

LARGES Jean François
Directeur de Site
20/01/26**VALIDITE :**

21/28



SOCOTEC FORMATION ALBY SUR CHERAN

Zone Espace Leaders - 30 allée de Marigny

74540 ALBY SUR CHERAN

Tél. : 04 50 68 22 87

Siret : 83409674500106

MECASONIC

Mme BLANCHARD Sylvaine

234 rue Georges CHARPAK

74 100 JUVIGNY

ALBY SUR CHERAN, le 24 novembre 2025

ANNEXE AVIS APRES FORMATION : HABILITATION ELECTRIQUE

Stagiaire : Monsieur Bernard BOCCARD

Madame,

Avant de remettre le titre d'habilitation à l'intéressé(e), l'employeur doit s'assurer :

- que les symboles proposés à l'issue de la formation sont cohérents avec les opérations qu'il souhaite confier à la personne concernée par la présente habilitation
 - que le domaine d'application de l'habilitation est convenablement cerné et notamment qu'il ne risque pas de placer le titulaire dans une situation pour la gestion de laquelle il n'aurait pas été formé
 - que la personne concernée possède les compétences nécessaires à l'accomplissement de ces opérations
 - que la personne concernée possède les aptitudes, notamment médicales, à l'accomplissement de ces opérations
 - qu'elle présente, vis-à-vis du risque électrique, un comportement compatible avec la bonne exécution de ces opérations.
 - qu'elle dispose dans l'entreprise des équipements de protection individuelle nécessaires à la bonne exécution des tâches qui lui sont confiées
- Le symbole d'habilitation ne suffit pas à lui seul à définir le titre d'habilitation: le champ d'application doit être complètement renseigné.
- L'EMPLOYEUR doit préciser les limites à appliquer aux habilitations, notamment:
- les types d'ouvrages ou d'installations concernés;
 - la localisation des ouvrages ou des installations ou des parties d'ouvrages ou d'installations;
 - le type d'opération d'ordre électrique ou d'ordre non électrique autorisé;
 - les limites de tension

Rappel des domaines de TENSIONS (c.a = alternatif --- c.c = continu)

Très Basse Tension (TBT) $U \leq 50 \text{ V c.a} \text{ --- } U \leq 120 \text{ V c.c}$

Basse Tension (BT) $50 \text{ V} < U < 1\,000 \text{ V c.a} \text{ --- } 120 \text{ V} < U < 1\,500 \text{ V c.c}$

Haute Tension A (HTA) $1\,000 \text{ V} < U \leq 50\,000 \text{ V c.a} \text{ --- } 1\,500 \text{ V} < U \leq 75\,000 \text{ V c.c}$

Haute Tension B (HTB) $U > 50\,000 \text{ V c.a} \text{ --- } U > 75\,000 \text{ V c.c}$

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

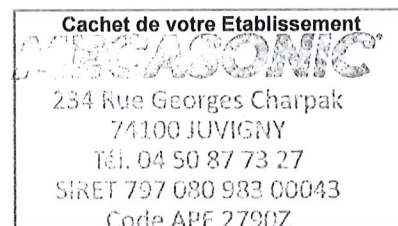
Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique "indications supplémentaires" doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPECIALES

.....
.....
.....
.....



Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR. La périodicité recommandée est de 3 ans.

Il appartient à l'EMPLOYEUR de définir les modalités de ce recyclage après avoir évalué les compétences de son personnel, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique (questionnaire, entretien, épreuve pratique, logiciels spécialisés, etc ...). Le recyclage ne peut être entrepris et validé que pour une habilitation ayant fait l'objet d'une formation initiale de même nature.

Pour tout renseignement, notre équipe est à votre disposition : SOCOTEC FORMATION ALBY SUR CHERAN - ALBY SUR CHERAN

Tél : 04 50 68 22 87 ou par mail : formation.alpes@socotec.com

Retrouvez aussi toutes nos informations sur notre site internet :

formation.socotec.fr

**SOCOTEC FORMATION ALBY SUR CHERAN**

Zone Espace Leaders - 30 allée de Marigny

74540 ALBY SUR CHERAN

Tél. : 04 50 68 22 87

Siret : 83409674500106

CERTIFICAT DE REALISATION

Session N° E250UFA - Certificat Réalisation N° 3592311

Je soussignée, Emmanuelle DIMIER-CHARPY, agissant en qualité d'Assistante de SOCOTEC FORMATION ALBY SUR CHERAN, certifie que :

Monsieur Bernard BOCCARD

Entreprise : MECASONIC
74100 - JUVIGNY

A réalisé l'action de formation

Habilitation électrique Travaux d'ordre électrique en Basse et/ou Haute Tension et intervention générale - Recyclage

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : Réaliser en toute sécurité les opérations de consignation en BT et HTA, les travaux d'ordre électrique en BT et HTA et/ou réaliser les interventions d'entretien et de dépannage sur les installations ou équipements électriques, les vérifications, mesurages
Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces travaux et/ou opérations de consignation et autres documents associés.
Rendre compte de ses activités

Date(s) et durée : **du mercredi 19 au jeudi 20 novembre 2025**
et ce pour une durée de 10.50 heures (pas d'absence)
Format formation : **Présentiel**

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ Action de Formation

Lieu : MECASONIC - 234 rue Georges CHARPAK - 74100 JUVIGNY -

HABILITATION	Symbole
VALIDEE(S)	
Exécutant	H0V
Exécutant	B1V
Chargé de travaux	B2V
Chargé d'intervention BT	BR
Chargé de consignation	BC

Formation animée par JALLIFIER Frédéric

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

ALBY SUR CHERAN, le 24 novembre 2025

Emmanuelle DIMIER-CHARPY

Assistante



Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à dataprotection@socotec.com ou par courrier à l'adresse postale : SOCOTEC Gestion, Service Juridique, 5 place des Frères Montgolfier - CS 20732 - Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex. Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation.

SOCOTEC Formation - Société par actions simplifiée au capital de 150.100 euros - 834 096 745 RCS Versailles
Siège social : 5, place des Frères Montgolfier - 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines - France